

## Le SPF ETCS et le secteur de la culture ornementale investissent dans un outil gratuit d'analyse des risques

**Bruxelles, le 2 mars 2022**

**Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (SPF ETCS) et le Point Focal belge de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA) ont lancé aujourd'hui l'outil d'analyse des risques pour le secteur de la culture ornementale. Cet outil en ligne offre aux PME actives dans le secteur de la culture ornementale la possibilité d'évaluer les risques pour le bien-être au travail (e.a. la sécurité et la santé) auxquels elles sont confrontées ainsi que leurs travailleurs. OiRA culture ornementale est le fruit d'un travail de coopération intense entre les organisations de travailleurs et d'employeurs du secteur de la culture ornementale, Preventagri et le SPF ETCS. Découvrez l'outil [ici](#) .**

### **Que signifie OiRA ?**

En règle générale, les petites entreprises ont des moyens limités pour l'analyse des risques. OiRA, qui signifie « Online interactive Risk Assessment », offre une solution aux PME. Ce logiciel gratuit a été mis au point par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et permet d'évaluer de manière simple et efficace, les risques pour le bien-être au travail.

L'outil décrit, étape par étape, le processus d'évaluation des risques afin de les identifier et de les surveiller. Ensuite, OiRA peut également aider à définir des actions préventives et un plan d'action « sur mesure ».

Le premier outil OiRA a été développé en 2013 en Belgique pour le secteur de la coiffure. Cet outil-coiffeur a servi de base pour le développement de cet outil dans d'autres pays européens. Par la suite, OiRA bois a été lancé en 2014 et OiRA construction en 2015. En 2016, OiRA Horeca a vu le jour et un peu plus tard dans l'année OiRA nettoyage. En 2017, c'est OiRA boulangerie qui a été mis au point et en 2018, c'étaient les secteurs des arts de la scène et des parcs et jardins qui développaient leur outil OiRA, en 2019 il y avait l'outil autocar et autobus et après en 2020 les OiRA immobilier et covid.

### **Risques possibles dans le secteur de la culture ornementale**

OiRA culture ornementale a été développé pour et par le secteur. Au cours de la phase de développement, les risques possibles dans le secteur ont été analysés. Il a été insisté sur le fait que les entreprises actives dans le secteur devaient avoir davantage conscience des risques auxquels leur personnel est confronté.

L'outil est également adapté aux risques spécifiques liés aux activités du secteur, comme des travaux spécifiques dans différentes conditions météorologiques, le travail en hauteur, le travail au bord de l'eau, les machines et les produits dangereux et, certainement aussi, l'ergonomie.

En plus d'identifier les risques, cet outil propose des solutions visant à maîtriser ceux-ci.

Il contribue à l'amélioration des conditions de vie au travail dans le secteur, ce qui a une influence positive sur la santé et la motivation des travailleurs.

Tous les acteurs ayant participé au développement de l'outil culture ornementale sont depuis longtemps conscients de l'importance d'une politique de bien-être pour leurs entreprises. OiRA culture répond donc

à leurs besoins réels. Toutes les organisations se sont ainsi engagées à promouvoir cet outil via leurs propres réseaux.

## EU-OSHA

EU-OSHA encourage les associations professionnelles à développer leurs propres outils, adaptés à leur secteur d'activité et aux besoins du pays. L'Agence a pour objectif de promouvoir l'analyse des risques dans les entreprises, et plus spécifiquement au sein des PME. En effet, ces dernières ont généralement des ressources limitées pour la prévention des risques. C'est pourquoi cet outil gratuit a été mis en place pour leur permettre d'améliorer la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

À côté des outils belges pour le secteur de la construction, du bois, de la coiffure, de l'Horeca, du nettoyage, des boulangeries, du spectacle, des parcs et jardins, de l'autocar et l'autobus, de l'immobilier et de covid, et maintenant la culture ornementale, d'autres outils OiRA ont également été développés partout en Europe au cours de ces dernières années, comme par exemple les outils OiRA pour l'agriculture et les commerces en Lettonie et en Europe, l'OiRA Life Performance tool (dédié aux arts de la scène). L'Agence ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Comme ailleurs en Europe, la Belgique a déjà bien avancé sur le développement de nouveaux outils, toujours en étroite collaboration avec les secteurs concernés.



The image shows a screenshot of the OiRA tool interface. On the left is a navigation menu with the following items: Préparation, Identification + Estimation (selected), 1 Bureau, 1.1 Bureau, 1.2 Bureaux, 1.3 Les travailleurs sur écran et l'organisation du travail, 2 Organisation du travail, 3 Nettoyage, 4 Travaux avec des entrepreneurs, 5 Entretien des bâtiments, 6 Bien-être psychosocial, 7 Incendie et installations électriques, 8 Organisation de la prévention, and Risques ajoutés (par vous). At the bottom of the menu are status indicators: Sans réponse, A faire, OK, and Attention. The main content area is titled 'Bureau' and features an illustration of an office with two people at computers. Below the illustration is the text: 'L'environnement de travail est de plus en plus informatisé, de sorte que les écrans de visualisation sont de plus en plus présents. Ces conditions de vie au travail présentent des risques contre lesquels l'employeur est supposé prendre des'. A 'Suivant' button is visible in the bottom right corner of the interface.

Toute organisation nationale désirant de plus amples informations concernant le projet OiRA peut prendre contact avec le point focal belge d'EU-OSHA : [focalpoint@emploi.belgique.be](mailto:focalpoint@emploi.belgique.be)

## Liens

[Les outils OiRA belges](#)

[OiRA site web](#)

[Outils actuellement disponibles](#)

[Questions fréquemment posées sur OiRA](#)

## Contacts

- Frank Dehasque – Manager Point focal belge et OiRA +32 2 233 42 28  
[frank.dehasque@emploi.belgique.be](mailto:frank.dehasque@emploi.belgique.be)

###